

# Charte en développement durable

## Programme écoresponsable<sup>MC</sup>

Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés de TCJ à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes) et ce, dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

### NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

Incarner l'environnement juridique de demain.

### NOTRE RAISON D'ÊTRE

Proposer une approche-conseil collaborative, innovante et créatrice de valeur.

### NOTRE ENGAGEMENT

#### 1. Formation et accompagnement en développement durable

Nous nous engageons à former et à accompagner nos employés dans leur compréhension et leur appropriation des enjeux liés au développement durable. Cette formation vise à sensibiliser notre personnel aux questions environnementales et sociales, ainsi qu'à les impliquer activement dans notre démarche écoresponsable.

#### 2. Optimisation de la gestion des matières résiduelles

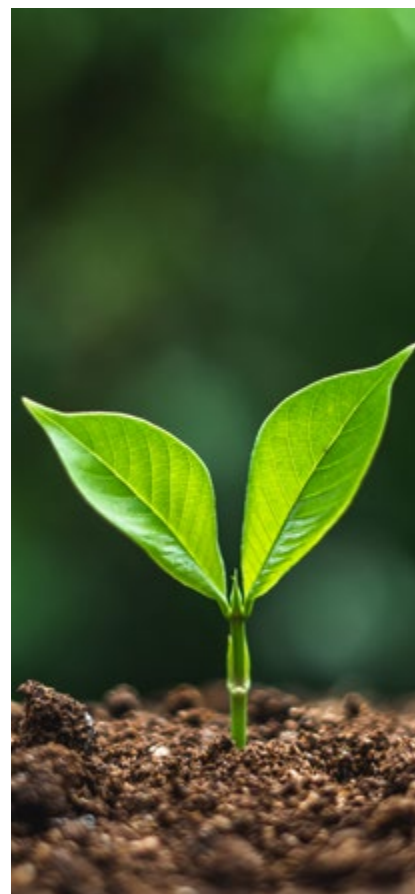
Nous reconnaissons l'importance de réduire notre impact environnemental en optimisant la gestion de nos matières résiduelles. Nous nous engageons à mettre en place des stratégies visant à réduire nos déchets, à recycler davantage et à favoriser la réutilisation des matériaux lorsque cela est possible.

#### 3. Sensibilisation à la pollution numérique

Nous sommes conscients des défis posés par la pollution numérique, et nous nous engageons à sensibiliser nos employés à cette problématique. Nous cherchons à réduire notre empreinte numérique en adoptant des pratiques plus durables dans l'utilisation de la technologie et en encourageant la sobriété numérique.

#### 4. Communication et rayonnement de nos actions en développement durable

Nous croyons en la transparence et la communication ouverte en ce qui concerne nos actions en développement durable. Nous nous engageons à informer nos parties prenantes de nos progrès et de nos initiatives écoresponsables. Nous visons à faire rayonner nos actions positives pour inspirer d'autres acteurs de notre secteur.



## 5. Priorité stratégique en développement durable

Le développement durable est pour nous une priorité stratégique. Nous nous engageons à intégrer les principes du développement durable dans notre planification stratégique et à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans nos décisions et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons aussi à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.

### NOS VALEURS

Engagement	Audace	Simplicité	Pertinence
Se dépasser pour nos clients, nos employés et nos communautés	Valoriser l'innovation dans nos actions et nos idées	Être accessible et agir avec simplicité	Se concentrer sur la création de valeur

### NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre Vision écoresponsable :

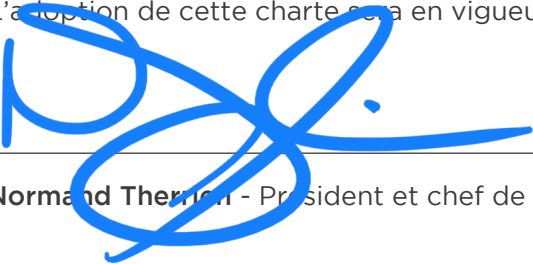
<b>Orientation stratégique 1</b>	Mettre l'humain au premier plan
<b>Orientation stratégique 2</b>	Innover en adoptant les meilleures pratiques
<b>Orientation stratégique 3</b>	Exploiter notre potentiel technologique
<b>Orientation stratégique 4</b>	Être un acteur économique et social important, ancré dans nos milieux
<b>Orientation stratégique 5</b>	Offrir des services à valeur ajoutée

### CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. Le Groupe TCJ encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

### AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.



---

Normand Therrien - Président et chef de la direction